

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-1036

présenté par

M. Chauche, rapporteur spécial au nom de la commission des finances, Mme Regol, Mme Arrighi, M. Iordanoff, M. Lucas, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	1 500 000
Sécurité civile	1 500 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que la formation des pilotes au maniement des aéronefs de la flotte de la sécurité civile est essentielle à la réalisation des opérations d'attaque des feux de forêt, ces derniers doivent

aujourd'hui se rendre au Canada pour apprendre à piloter un Dash. Les écologistes proposent par conséquent l'acquisition d'un simulateur Dash qui serait localisé sur la base aérienne de Nîmes-Garons, et ce via un transfert en AE et CP de 1,5 million d'euros de l'action « Observation, prospective, réglementation et soutien au programme » du programme « Sécurité et éducation routières » vers l'action « Préparation et interventions spécialisées des moyens nationaux » programme « Sécurité civile ».

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.